









Ministère du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SAGE

ENQUETE PUBLIQUE

DU 7 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2019











SOMMAIRE

- 1. Processus d'élaboration du SAGE
- 2. Fil rouge du SAGE, objectifs stratégiques et orientations
- 3. Le dossier SAGE soumis à enquête publique
- 4. Le déroulement de l'enquête publique



Ministère du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires

















PROCESSUS D'ÉLABORATION

PHASE 1

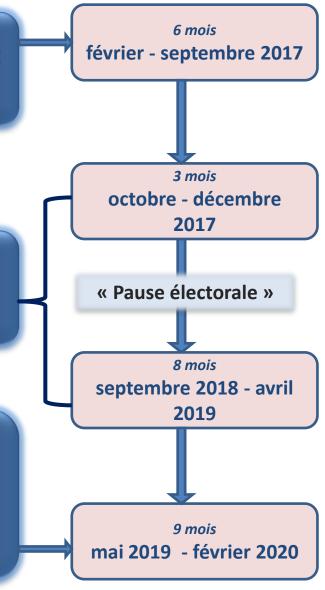
Elaboration du diagnostic territorial et détermination des enjeux prioritaires

PHASE 2

Elaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et des cinq schémas d'archipel

PHASE 3

Finalisation des documents (PADD, schémas d'archipels, document d'orientation générale, ...etc.) et mise en œuvre de la procédure d'approbation du SAGE





LES ETAPES CLES

18 mai 2016 Fixe les objectifs, la méthodologie et les modalités de mise en œuvre du SAGE

22 février 2017

Lancement des études et travaux du SAGE après sélection du groupement IAU - EGIS - Ernest Young & Associés - PTPU

CONCERTATIONS 3ème COPIL

13 septembre 2017

Validation de la PHASE 1 : diagnostic territorial et définition des enjeux

PHASE 2

CONCERTATIONS 4ème COPIL

22 décembre 2017

3 scénarii d'aménagement du territoire







CONCERTATIONS

12 octobre 2018

Validation du scénario de référence et des stratégies du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)



CONCERTATIONS

5 avril 2019

Validation de la PHASE 2 : PADD du territoire et sa déclinaison en 5 schémas d'archipels

PHASE 3

PRESENTATIONS REUNIONS DEBATS

REUNIONS PLENIERES

ENQUETE PUBLIQUE SAISIE CESEC

5^{ème} COPIL

6ème COPIL

7^{ème} **COPIL** décembre 2019 / janvier 2020 Mise en enquête publique Avis CESEC

Validation du SAGE suite à l'enquête publique et à l'avis du CESEC

CONVENTION CGET



LES ETAPES DE VALIDATION

PHASE 3

mai 2019

septembre 2019

Ecritures des pièces définitives du SAGE Délibération APF définissant les modalités de l'enquête publique

7 octobre

6 novembre 2019

Enquête publique : séances de présentation à la Présidence, déplacement de la commission d'enquête dans chaque archipel

7 novembre

6 décembre 2019

Consultation, débat, avis du CESEC (Conseil économique, social, environnemental et culturel)



17 décembre

19 décembre 2019

Comité technique de coordination COTECH puis 7ème Comité de pilotage COPIL

Fin décembre 2019

début janvier 2020

Arrêté en Conseil des Ministres portant approbation du SAGE



Janvier 2020

Saisine du CESEC sur loi de Pays du SAGE



Février 2020

Délibération APF approuvant le SAGE







- 1. Processus d'élaboration du SAGE
- 2. Fil rouge du SAGE, objectifs stratégiques et orientations
- 3. Le dossier SAGE soumis à enquête publique
- 4. Le déroulement de l'enquête publique















LOI DU PAYS n° 2012-17 du 13 août 2012

Objectifs stratégiques et les orientations pour :

 Réduire les disparités entre les archipels et dans l'agglomération en matière d'habitat, d'emploi, de services et de déplacements, et répartir de façon pertinente et cohérente sur l'ensemble du pays les fonctions urbaines et rurales;

Économiser l'espace en intensifiant les zones de développement ;

Renforcer l'autonomie économique de la Polynésie française et améliorer son ouverture sur les marchés extérieurs ;

Tendre vers l'autonomie énergétique par le développement des énergies renouvelables,

améliorer nos performances énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Améliorer les déplacements des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire ;

Favoriser l'équilibre social de l'habitat et la construction de logements sociaux ;

Valoriser les espaces naturels, agricoles et augmenter l'accessibilité au littoral notamment dans les agglomérations ;

Définir les axes stratégiques à prendre en compte pour l'élaboration des **plans de gestion des espaces maritimes**;

Organiser les interactions terre-mer;

 Préserver et mettre en valeur les sites et paysages remarquables comme éléments de notre patrimoine;

Développer l'attractivité de l'agglomération capitale, notamment du point de vue régional, et la conforter dans ses **fonctions stratégiques**;

Améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

LE FIL ROUGE DU SAGE









UNE SOCIETE POLYNESIENNE UNIE

UNE CROISSANCE ECONOMIQUE PERENNE

DES ECO-TERRITOIRES DURABLES

UNE GOUVERNANCE HARMONIEUSE ET PERFORMANTE

« faire de la Polynésie française à l'horizon 2035, un modèle de valorisation des patrimoines naturels et culturels d'un Pays océanien résolument tourné vers l'avenir. »

E. Fritch

SCHEMA DE PLANIFICATION SPATIAL NORMATIF UNE STRATEGIE GLOBALE DE REFERENCE



➤ Le SAGE s'impose dans un rapport de compatibilité avec les Plans généraux d'aménagement (PGA), les Plans de gestion de l'espace maritime (PGEM), et les tous documents d'aménagement



 Cadre de cohérence pour l'ensemble des documents et des politiques sectorielles

Guide de référence

→ identification des projets structurants

→ visibilité et stabilité des choix politiques



SAGE approuvé = cadre des négociations du futur contrat de projets Etat / Pays

- → accompagner l'essor de la Polynésie
- → accords Etat / Pays, Etat / Pays / Communes
- → mobilisation des aides européennes







- 1. Processus d'élaboration du SAGE
- 2. Fil rouge du SAGE, objectifs stratégiques et orientations
- 3. Le dossier SAGE soumis à enquête publique
- 4. Le déroulement de l'enquête publique







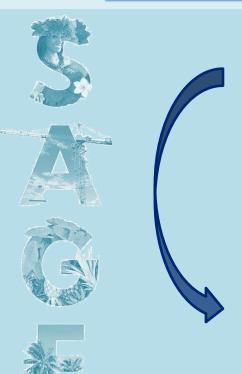






CONSTITUTION DU SAGE

PIECES ECRITES



LIVRE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

- Introduction stratégique sur l'utilité du SAGE, sa composition, ainsi que son articulation avec les PGA & PGEM
- Diagnostic général pour le Fenua et chacun des 5 archipels
- Etat initial de l'environnement et consommation des espaces naturels des îles principales
- Justification des choix de développement et d'aménagement en fonction des enjeux et défis mis en lumière par le diagnostic

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

PADD du FENUA

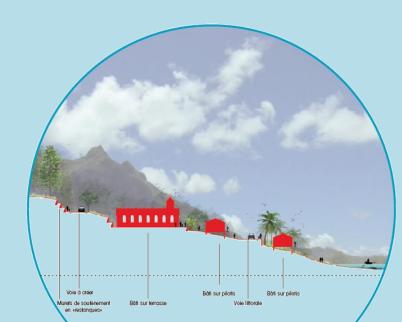
- Document d'orientations générales
- Schéma d'implantation des équipements d'intérêt territorial
- Trame verte et bleue
- Principes d'aménagement par archipel

- → Schéma de l'archipel des ILES DU VENT
- → Schéma de l'archipel des ILES SOUS LE VENT
- → Schéma de l'archipel des ILES TUAMOTU ET GAMBIER
- → Schéma de l'archipel des ILES AUSTRALES
- → Schéma de l'archipel des ILES MARQUISES

CONSTITUTION DU SAGE

CARTOGRAPHIES

- ETAT DES LEUEX du Fenua et des archipels
- SWOT (forces et faiblisses) du Fenua et des 5 archipels
- Enjeux & défis prioritaires du Fenua et des 5 archipels
- Les 3 scénarios de développement prospectif pour le Fenua et la matrice de comparaison
- Schéma d'organisation territoriale du Fenua = scénario de référence
- Schémas de vocation et d'équipements des 5 archipels
- Zonage de la Trame verte et bleue
- Blocs-diagramme de principes d'aménagement par archipel





SOMMAIRE

- 1. Processus d'élaboration du SAGE
- 2. Fil rouge du SAGE, objectifs stratégiques et orientations
- 3. Le dossier SAGE soumis à enquête publique
- 4. Le déroulement de l'enquête publique



















Ministère du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires

Schéma d'aménagement général de la Polynésie française



DU
7 OCTOBRE
AU
6 NOVEMBRE
2019







Service de l'aménagement et de l'urbanisme



DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à la loi du Pays 2012-17 portant modification du code de l'aménagement dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement général de la Polynésie française, le dossier est soumis à enquête publique.

DUREE DE L'ENQUETE

La durée de l'enquête est d'un mois. Elle est ouverte le 7 octobre 2019 et clôturée le 6 novembre 2019.

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier soumis à enquête publique peut être consulté selon les modalités suivantes :

- à la direction du service de l'urbanisme, située à Papeete île de Tahiti;
- à la circonscription des Tuamotu Gambier, située à Papeete île de Tahiti ;
- à la circonscription des îles-sous-le-vent, située à Utuora île de Raiatea;
- à la circonscription des îles Australes, située à Mataura île de Tubuai;
- à la circonscription des îles Marquises, située à Taiohae île de Nuku Hiva;
- Sur le site internet de l'urbanisme à l'adresse suivante www.urbanisme.gov.pf rubrique <u>SAGE</u>

EXPLICATIONS SUR LE PROJET DU SAGE

Toute personne peut obtenir des explications relatives au schéma d'aménagement général de la Polynésie française auprès du service de l'urbanisme, par téléphone, au 40 46 83 77.

DOLEANCES ET OBSERVATIONS

Les doléances et observations doivent être adressées au président de la commission d'enquête. Elles peuvent être écrites ou verbales.

Les doléances et observations écrites peuvent être :

- Consignées directement dans le registre en présence d'un membre de la commission d'enquête lors des permanences
- Remises en mains propres à l'un des membres de la commission d'enquête lors des permanences
- Envoyées:
 - Par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'adresse suivante : BP 866 98 713 Papeete
 - Par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité à l'adresse suivante : sage@urbanisme.gov.pf
- L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention « schéma d'aménagement général de la Polynésie française ».
- Les réclamations et observations verbales seront recueillies par un des membres de la commission d'enquête lors des permanences.



CONSTITUTION DU SAGE

Rapport de présentation

d'aménagement et de développement (PADD)

- PADD du Fenua et organisation territoriale
- Schéma de l'archipel des îles-du-Vent document d'orientation générale (DOG) schéma d'implantation des équipements d'intérêt territorial trame verte et bleue (TVB)
- Schéma de l'archipel des Iles-sous-le-Vent document d'orientation générale (DOG) schéma d'implantation des équipements d'intérêt territorial trame verte et bleue (TVB)
- Schéma de l'archipel des Tuamotu et Gambier document d'orientation générale (DOG) schéma d'implantation des équipements d'intérêt territorial trame verte et bleue (TVB)
- Schéma de l'archipel des Australes document d'orientation générale (DOG) schéma d'implantation des équipements d'intérêt territorial trame verte et bleue (TVB)
- Schéma de l'archipel des Marquises document d'orientation générale (DOG) schéma d'implantation des équipements d'intérêt territorial trame verte et bleue (TVB)
- Etat des lieux de la Polynésie et de ses archipels ;
- Analyse des forces et faiblesses de la Polynésie et de ses
- Enjeux et défis prioritaires ;
- Les trois scénarii de développement prospectif pour le
- Schéma d'organisation territoriale;
- Schémas de vocation et d'équipement ;
- Zonage de la trame verte et bleue ;
- Blocs-diagramme de principes d'aménagement par archipel;

SÉANCES DE PRÉSENTATION AU SALON D'HONNEUR DE LA PRESIDENCE

Date	Archipel concerné	Heure	Thématique
Le 7 octobre 2019	Tout le territoire	De 9h00 à 11h30	Ouverture de l'enquête publique L'organisation territoriale de la Polynésie française
Le 7 octobre 2019	Iles-du-vent	De 13h00 à 15h30	Schéma d'organisation de l'archipel des îles-du-vent
Le 8 octobre 2019	Australes	De 13h00 à 15h30	Schéma d'organisation de l'archipel des Australes
Le 9 octobre 2019	Tuamotu Gambier	De 8h00 à 10h00	Schéma d'organisation de l'archipel des Tuamotu Gambier
Le 9 octobre 2019	Iles-sous-le-vent	De 10h00 à 12h00	Schéma d'organisation de l'archipel des îles-sous-le-vent
Le 9 octobre 2019	Marquises	De 13h00 à 15h30	Schéma d'organisation de l'archipel des Marquises

RENCONTRE AVEC LA COMMISSION D'ENQUETE

Date	Archipel	Heure	Lieu
Du 14 au 18 octobre 2019 inclus	Australes	De 8h00 à 11h30 De 13h00 à 17h00	Circonscription des Australes à Mataura, île de Tubuai
Du 21 au 25 octobre 2019 inclus	Iles-sous-le-Vent	De 8h00 à 11h30 De 13h00 à 17h00	Circonscription des îles-sous-le-vent à Uturoa, île de Raiatea
Du 28 au 31 octobre 2019 inclus	Marquises	De 8h00 à 11h30 De 13h00 à 17h00	Circonscription des Marquises à Taiohae, île de Nuku Hiva
Du 28 au 31 octobre 2019 inclus et du 4 au 6 novembre 2019 inclus	Tuamotu et Gambier	De 8h00 à 11h30 De 13h00 à 17h00	Circonscription des Tuamotu Gambier à Papeete, île de Tahiti
Du 10 au 11 octobre, du 28 au 31 octobre et du 4 au 6 novembre 2019 inclus	lles-du-vent	De 8h00 à 11h30 De 13h00 à 17h00	Assemblée de la Polynésie française à Papeete, île de Tahiti

119 ÎLES CONCERNÉES - 48 COMMUNES - 5 ARCHIPELS

Anaa Faaite Arue Apataki Arutua Kaukura Anau Faanui Nunue Faaa Fakarava Kauehi Niau Fakahina Fangatau Fatu Hiva Gambier Amanu Hao Hereheretue Hikueru Marokau Hitiaa Mahaena Papenoo Tiarei Atuona Puamau Faie Fare Fitii Haapu Maeva Maroe Parea Tefarerii Mahina Katiu Makemo Raroia Taenga Ahe Manihi Maupiti Afareaitu Haapiti Maiao Paopao Papetoai Teavaro Napuka Tepoto Nord Hatiheu Taiohae Taipivai Nukutavake Vahitahi Vairaatea Paea Papara Papeete Pirae Pukapuka Punaauia Anatonu Rairua-Mahanatoa Vaiuru Makatea Mataiva Rangiroa Tikehau Rapa Pukarua Reao Amaru Anapoto Mutuaura Avera (Rurutu) Hauti Moerai Faaaha Haamene Hipu Iripau Niua Ruutia Tapuamu Vaitoare Tahuata Afaahiti Faaone Pueu Tautira Teahupoo Toahotu Vairao Takapoto Takaroa Avera (Taputapuatea) Opoa Puohine Tatakoto Mataiea Papeari Mahu Mataura Taahuaia Fetuna Tehurui Tevaitoa Vaiaau Tureia Ua Huka Hakahau Hakamaii Uturoa







